

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023 à 20h30

### Commune déléguée de VAUDRY

#### **36 - Acquisition d'une maison chemin de la Blanchisserie**

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par décision judiciaire en date du 19 octobre 2020, la DRFIP de Bretagne a été chargée de la gestion de la succession de Monsieur  
et décédé le .

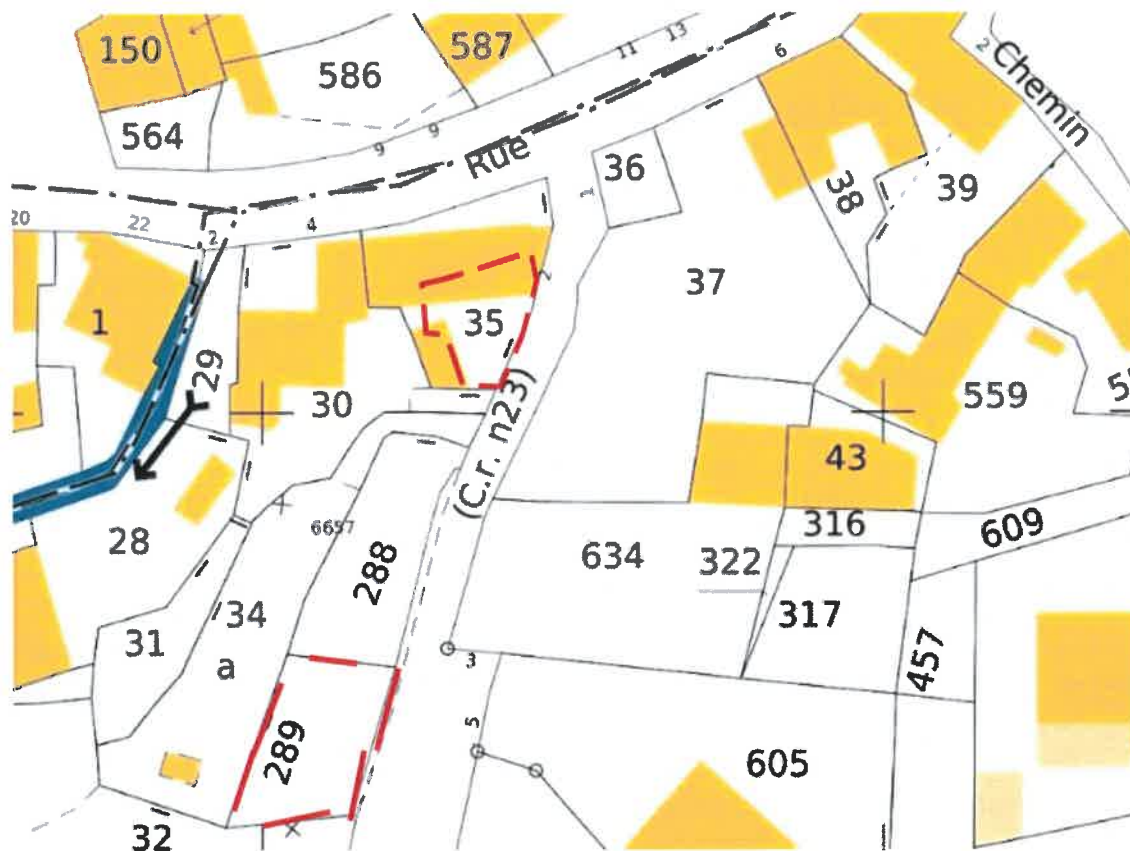
Le défunt était propriétaire d'un bien immobilier situé sur la commune déléguée de Vaudry pour lequel la commune a adressé à la DRFIP une proposition d'acquisition amiable le 28 décembre 2022.

Par courrier en date du 7 novembre 2022, la commune de Vire Normandie avait au préalable engagé une procédure de mise en sécurité ordinaire (ouverture de la phase contradictoire) en raison d'un risque d'effondrement constaté lors d'une visite sur site le 13 mai 2022.

Le 2 février 2023, la DRFIP de Bretagne a indiqué en retour par courrier à la commune que l'offre présentée par cette dernière pour une acquisition à l'euro symbolique avait été acceptée.

De fait, il est donc proposé d'acquérir la parcelle bâtie cadastrée section 730 AC 35 sise 2 chemin de la Blanchisserie (commune déléguée de Vaudry) ainsi que les terrains non bâtis cadastrés section 730 AC 288 et 730 AC 289, au prix de 1 € symbolique.





Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2241-1 relatif à la gestion des biens communaux et des opérations immobilières effectuées par la collectivité,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment l'article L.1111-1 relatif aux acquisitions amiables,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1311-13 précisant que le Maire est habilité à recevoir et authentifier, en vue de leur publication au fichier immobilier, les actes concernant les droits réels immobiliers passés en la forme administrative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la gestion des biens relevant du domaine privé des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt de la ville de se porter acquéreur du bien susmentionné, notamment en raison du risque avéré d'effondrement constaté et des risques qu'il entraîne pour la sécurité des biens et des personnes situés dans son environnement proche,

Considérant la proposition d'acquisition faite à l'euro symbolique par la commune déléguée de Vaudry et son acceptation par le propriétaire actuel,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230407-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Délibération n°2023/03/27/36 du 27 mars 2023 à 20h30

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce du 20 février 2023,

Considérant l'avis favorable du Conseil Communal de la commune déléguée de Vaudry du 6 mars 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 14 Mars 2023,

**Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- D'approuver l'acquisition à l'amiable de la parcelle cadastrée section 730 AC 35 sise 2 chemin de la Blanchisserie (commune déléguée de Vaudry) d'une surface de 170 m<sup>2</sup> ainsi que les terrains non bâtis cadastrés section 730 AC 288 d'une surface de 138 m<sup>2</sup> et 730 AC 289 d'une surface de 121 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte à intervenir, ainsi que toutes les pièces afférentes, pour la bonne exécution de la présente délibération,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	41	10
Vote Pour	41	10
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT



Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 31

Quorum [24] : Atteint

Nombre de membres excusés : 13

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 3

Le 27 Mars 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 21 Mars 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 21 Mars 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard		<input checked="" type="checkbox"/>		Valérie OLLIVIER
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en date du 07/04/2023

014-200060176-20230407-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023  
Affichage : 07/04/2023

Délibération n°2023/03/27/36 du 27 mars 2023 à 20h30

DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Melggle		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine		<input checked="" type="checkbox"/>		Sylvie GELEZ
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230407-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Délibération n°2023/03/27/36 du 27 mars 2023 à 20h30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230407-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.